

NOUVELLES DISPOSITIONS

ENTRÉE ET SORTIE SANS VISA POUR LES ALGÉRIENS À L'ÉTRANGER

Page 3

LIGUE DES CHAMPIONS

LE CRB S'INCLINE
ET QUITTE
LA COMPÉTITION

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5183 | Lundi 13 janvier 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE

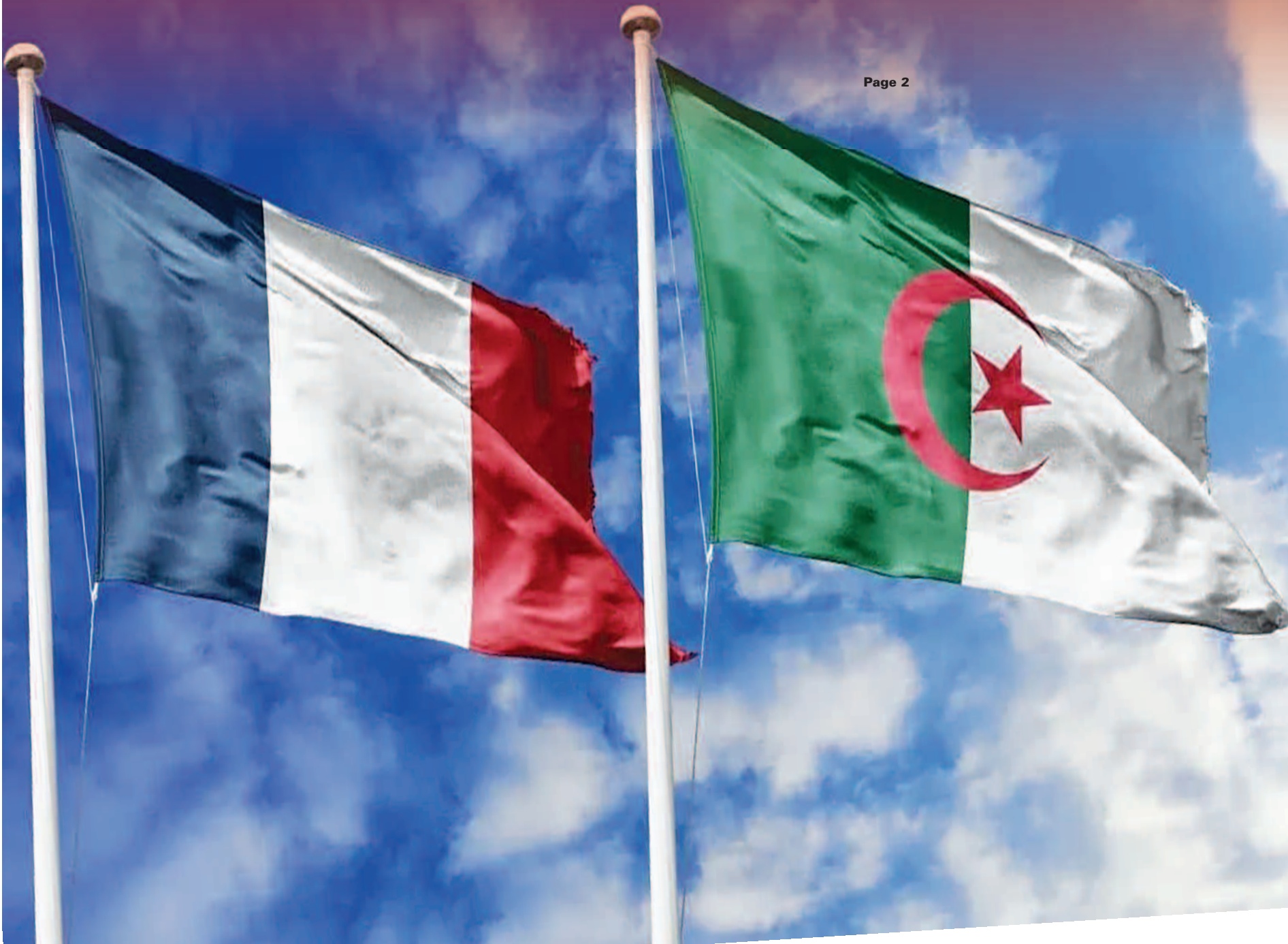
5 MORTS
ET 211 BLESSÉS
EN 24 HEURES

Page 16

ALGÉRIE-FRANCE

« BAS LES MASQUES »

Page 2



BILAN DE LA FRAUDE COMMERCIALE
DE FIN D'ANNÉE 2024

2 MILLIONS
DE TONNES SAISIES

Page 5



FORMATION PROFESSIONNELLE

INSCRIPTIONS EN
LIGNE SUR TAKWIN

Page 4

ALGÉRIE – FRANCE

« Bas les masques »

Rien ne dit que la crise qui secoue les relations entre l'Algérie et la France va s'estomper de sitôt.

PAR KAMAL HAMED

La faute, sans doute aucun, au côté français qui semble avoir choisi cette fois-ci d'adopter un ton franchement hostile à l'Algérie. En effet en plus de membres du gouvernement, qui sont montés d'un cran dans leurs déclarations hostiles, d'autres parties, qui se recrutent notamment au sein de la droite traditionnelle et de l'extrême droite, jettent de l'huile sur le feu en usant d'un ton menaçant et guerrier. Décidément l'affaire de l'influenceur algérien que la France a tenté d'expulser vers l'Algérie est en train de prendre de graves proportions. Il faut dire que le contexte se caractérisait déjà par les tensions entre les deux pays. Des tensions qui sont en cours depuis des mois maintenant provoquées, faut-il encore le rappeler, par les Français et le premier d'entre eux à savoir, le président Emmanuel Macron. Dans l'affaire du Sahara occidental, ce dernier avait pris chavirement position en faveur du Maroc lorsque, il y a quelques mois, il a soutenu l'option marocaine à l'autonomie du Sahara occidental qui est la seule que le Makhzen propose aux Sahraouis écartant de fait la solution de l'autodétermination que défend pourtant l'ONU. Ce revirement français a grandement irrité l'Algérie qui l'a fait clairement savoir en rappelant son ambassadeur en France. C'est dans ce contexte déjà tendu que la France a, de nouveau, ouvert un autre chapitre de cette crise. En effet, en tentant d'expulser un influenceur algérien vers



l'Algérie, la France a ouvert une nouvelle page du différend entre les deux pays. Une expulsion jugée « arbitraire et abusive » par le ministère algérien des Affaires étrangères. D'où le refus d'Alger d'accueillir cet Algérien qui vit en France depuis 36 années en toute légalité, de surcroît. De plus, la partie française n'a pas respecté les droits de cet influenceur puisque la justice française n'a pas encore tranché sur son cas. Se basant juste sur une décision arbitraire d'un préfet, la France a voulu se débarrasser de cet influenceur ; mais Alger ne l'entendait pas de cette oreille. Selon le ministère algérien des Affaires étrangères, en sus de vouloir empêcher cet Algérien de faire valoir ses droits devant les juridictions françaises et européennes compétentes, cette expulsion viole aussi des « dispositions pertinentes de la Convention consulaire algéro-française du 24 mai 1974 » puisque « la partie française n'a cru devoir informer la partie algérienne ni de l'arrestation, ni de la mise en garde à vue, ni de la détention, ni encore de

l'expulsion du ressortissant en cause ».

Alliance gouvernement et extrême droite

Malgré ces faits têtus qui battent en brèche la version française, il est des voix qui essayent de faire porter le chapeau à l'Algérie. Des membres du gouvernement français et leurs alliés de la droite et de l'extrême droite font le forcing en brandissant à tort et à travers les menaces.

Ils plaident en faveur de sanctions contre l'Algérie. Le porte-parole du Quai d'Orsay, Christophe Lemoine, hurle lui aussi avec les loups. « Depuis quelque temps, les autorités algériennes ont adopté une attitude assez hostile vis-à-vis de la France », a-t-il indiqué sur franceinfo samedi 11 janvier. Il réagissait aux propos du ministère algérien des Affaires étrangères. « Nous avons atteint avec l'Algérie, un seuil extrêmement inquiétant » ajoutant que « l'épisode du renvoi de l'influenceur algérien cette semaine est un élément qui a aggravé la situation » entre les

deux pays. Une décision « stupéfiante », estime Christophe Lemoine. Après avoir accusé l'Algérie d'être à l'origine de cette crise ce fonctionnaire, sur les éventuels leviers que la France possède pour répondre à l'Algérie, affirme que « c'est une réflexion qui est en cours entre le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et tout particulièrement son ministre Jean-Noël Barrot, et le ministère de l'Intérieur ».

Mais la palme de cette escalade verbal revient au ministre français de l'Intérieur. « On a atteint avec l'Algérie un seuil extrêmement inquiétant », a estimé Bruno Retailleau qui considère que la « France a été humiliée ». « Je pense que la France ne peut pas supporter cette situation », a-t-il encore dit, en appelant à « évaluer tous les moyens qui sont à notre disposition vis-à-vis de l'Algérie » pour « défendre nos intérêts ». La teneur de ce discours rejoint les déclarations et réactions de plusieurs ténors de l'extrême droite en faisant ainsi chorus contre l'Algérie.

K.H.

INACCEPTABLE INGÉRENCE :

L'Algérie condamne les attaques françaises

Officiels, personnalités nationales, partis politiques et organisations nationales... continuent d'exprimer leur indignation face aux attaques contre l'Algérie, qui par malheur venaient par des officiels français cette fois-ci, en l'occurrence le président Macron et son ministre de l'intérieur retailleau. Ces nationalistes et patriotes algériens dénoncent une « campagne de désinformation » et de « mystification » orchestrée par l'extrême droite française, qu'ils accusent de mener un « discours haineux et revanchard ». Ils soulignent que ces propos enfreignent les usages diplomatiques et constituent une ingérence flagrante et inacceptable dans les affaires intérieures de l'Algérie. Dans un communiqué, le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a souligné que « contrairement à ce que prétendent l'extrême droite française, ses porte-voix et ses relais, l'Algérie ne s'est engagée en aucune manière dans une logique d'escalade, de surenchère ou d'humiliation. C'est bel et bien l'ex-

trême droite et ses représentants qui veulent imposer à la relation algéro-française leurs vues faites de velléités d'intimidation, de menaces et d'un bras de fer dont ils parlent sans retenue et sans nuance ». Le ministère a également pointé du doigt l'expulsion arbitraire et abusive d'un ressortissant algérien de France, ce qui a « fourni à cette partie nostalgique de la France l'occasion de donner libre cours à ses règlements de compte historiques avec l'Algérie souveraine et indépendante ». Pour sa part, l'ancien ministre El Hachemi Djaaboub a vivement dénoncé, via une publication sur Facebook, la campagne française visant l'Algérie, déclenchée par l'arrestation de l'écrivain Boualem Sansal. Il a accusé des forces politiques et médiatiques extrémistes, soutenues par des lobbies coloniaux, d'exercer des pressions pour affaiblir l'Algérie. Djaaboub a affirmé que l'Algérie ne céderait ni aux menaces ni aux complots, qualifiant l'affaire Sansal de partie visible d'une stratégie plus large. Il a également rejeté les appels en France à annuler

des accords bilatéraux comme celui de 1968, tout en dénonçant les menaces sur les biens algériens en France, qu'il a qualifiées d'ingratitude. Il conclut en réitérant que l'Algérie, forte de son indépendance acquise au prix de lourds sacrifices, ne permettra à aucun acteur de compromettre sa souveraineté ou sa stabilité. Youcef Aouchiche du front des forces socialistes (FFS), quant à lui, considère que les provocations émanant de la France officielle, a cédé au courant de l'extrême droite, en violation flagrante des principes diplomatiques et du respect mutuel entre les États, en précisant que : « L'Algérie, forte de son histoire et de sa lutte héroïque, n'a aucune leçon de morale ou d'humanisme à recevoir d'un pays qui a tourné le dos aux principes qu'il prétendait défendre et d'un gouvernement qui soutient le génocide contre Ghaza », a-t-il lâché. C'est la même réaction du côté du parti Tajamou Amel El Djazair (TAJ) et du Mouvement El Bina, exprimée par le biais de leurs présidents en l'occurrence M. Abdelkader Bengrina et Fatima Zohra

Zerouati, qui ont fustigé la « campagne de haine et d'hostilité menée par les milieux d'extrême droite en France contre l'Algérie », réaffirmant leur « rejet total de toute ingérence dans les affaires intérieures de notre pays et leurs soutiens inébranlable aux positions officielles de l'Etat ». Sur les réseaux sociaux, les internautes soulignent unanimement que les propos tenus par le ministre de l'intérieur retailleau sont irresponsables, accentuant qu'ils « n'ont aucun lien avec les usages diplomatiques et constituent une ingérence flagrante et inacceptable dans les affaires intérieures de l'Algérie, portant atteinte à sa souveraineté ». Ils considèrent ces déclarations comme « une tentative manifeste de ternir l'image de l'Algérie et de ses institutions constitutionnelles souveraines, après que la France ait perdu ses intérêts en Afrique ». Ils y voient également un acte provocateur révélant « une rancune profonde et un grand agacement face aux progrès réalisés par l'Algérie ces dernières années ».

R.N.

DÉFENSE NATIONALE :

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha installe le nouveau Commandant par intérim de la Garde républicaine

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'État-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, ce samedi, au nom du Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, la cérémonie d'installation du Général-major Tahar Ayad dans les fonctions de nouveau Commandant de la Garde Républicaine par intérim, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

PAR CHAHINE ASTOUATI

« **A**u nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'État-major de l'Armée nationale populaire, a présidé, ce samedi 11 janvier 2025, la cérémonie d'installation du Général-major Tahar Ayad dans les fonctions de nouveau Commandant de la Garde Républicaine par intérim, en remplacement du Général d'Armée Ben Ali Ben Ali», précise la même source.

«Après la cérémonie d'accueil, Monsieur le Général d'Armée a observé, à l'entrée du siège du Commandement de la Garde Républicaine, un moment de recueillement à la mémoire du héros chahid Mohamed Belouizdad dont le siège du Commandement est baptisé de son nom. Monsieur le Général d'Armée a, ensuite, déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative du chahid et récité la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle des valeureux chahada».

«Ensuite, Monsieur le Général d'Armée a procédé à l'inspection des carrés des cadres et personnels du Commandement de la Garde Républicaine, alignés au niveau de la place d'arme, avant d'annoncer l'installation

officielle du nouveau Commandant de la Garde Républicaine, le Général-major Tahar Ayad, en remplacement du Général d'Armée Ben Ali Ben Ali», note le communiqué.

«Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 06 janvier 2025, j'installe officiellement le Général-Major Tahar Ayad dans les fonctions de Commandant de la Garde Républicaine par intérim, en remplacement du Général d'Armée Ben Ali Ben Ali», a indiqué le Général d'Armée Saïd Chanegriha.

«A ce titre, je vous ordonne de travailler sous son autorité, de suivre ses ordres et d'exécuter ses instructions, dans l'intérêt du service, en application des règlements militaires et des lois de la République, et en faisant montre de fidélité aux sacrifices de nos vaillants chouhada et aux valeurs de notre glorieuse Révolution», a-t-il relevé.

Le Général d'Armée a présidé, par la suite, la cérémonie de passation du drapeau national avant de signer le procès-verbal de passation de pouvoir. Par la suite, il a rencontré le Commandement, les cadres et les personnels du siège de Commandement de la Garde Républicaine et a prononcé une allocution d'orientation, diffusée par visioconférence à l'ensemble des unités de la Garde Républicaine à travers laquelle il a félicité le Général-Major Tahar Ayad d'avoir été nommé Commandant de la Garde Républicaine par intérim, saluant par la même occasion «le parcours remarquable du Général d'Armée Ben Ali Ben Ali» avant de rappeler «l'intérêt majeur qu'accorde le Haut Commandement à l'Arme de la Garde Républicaine en veillant au développement de ses capacités et à en faire une Arme d'élite par excellence». «Vous connaissez tous l'intérêt majeur que nous accordons à la Garde Républicaine sous la conduite, les orientations et l'appui de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et qui se traduit dans la volonté à réunir tous les facteurs humains et matériels à même de développer les capacités de cette

Arme pour qu'elle puisse être en synergie avec la sensibilité des missions qui lui sont assignées et en concordance avec notre aspiration à en faire une Arme d'élite par excellence», a souligné le Chef d'État-major de l'ANP.

«A cette fin, nous avons toujours œuvré à garantir une prise en charge effective et qualitative de la ressource humaine que nous considérons comme un pilier indispensable pour tout effort d'évolution et de développement réussi», a-t-il ajouté.

Le Général d'Armée a exhorté les personnels de la Garde Républicaine à «faire preuve de prudence et de vigilance et à intensifier l'effort de préparation au combat conformément aux plans établis afin de faire face à toutes les menaces dans notre espace régional et les menaces induites par les mutations géopolitiques prévalant dans le monde».

«Les mutations géopolitiques prévalant dans le monde et les menaces multiples dans notre espace régional représentent des défis qui nous appellent à redoubler de prudence et de vigilance et à œuvrer continuellement à intensifier l'effort de préparation au combat, garant de l'aptitude de l'ensemble des composantes de l'Armée nationale populaire.

A ce titre, il vous appartient, vous personnels du Commandement de la Garde Républicaine, de veiller rigoureusement au maintien de l'aptitude opérationnelle à son plus haut niveau et à la parfaite exécution de la préparation et de l'instruction conformément aux plans établis, notamment par l'exécution vigoureuse des dispositions de la directive de préparation des forces 2024-2025», a-t-il mentionné.

«A l'issue de cette rencontre, Monsieur le Général d'Armée a réitéré ses vœux au personnel de la Garde Républicaine et à l'ensemble du personnel de l'Armée nationale populaire, à l'occasion du nouvel an et du nouvel an amazigh 2975, souhaitant à tous beaucoup de réussite et de succès dans l'accomplissement de leur devoir national afin de garantir la sécurité et la stabilité de l'Algérie, avant de suivre les interventions des cadres de la Garde Républicaine et d'écouter leurs préoccupations», conclut le communiqué.

C.A.

ACTIVITES PARLEMENTAIRES :

Boughali reçu à Caracas par le président de la République bolivarienne du Venezuela

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a été reçu, dimanche à Caracas, par le président vénézuélien, M. Nicolas Maduro Moros, à qui il a transmis les salutations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de sa réélection comme président de la République bolivarienne du Venezuela, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. Boughali a transmis au président vénézuélien «les félicitations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que ses vœux de succès dans ses missions, à l'occasion de sa réélection comme président du pays», précise la même source. Mettant en avant «la profondeur des relations fraternelles entre les deux pays», le président de l'APN a fait part, «au nom du président de la République, de l'engagement de l'Algérie à renforcer la coopération et la coordination continue avec le Venezuela dans divers domaines». Il a également "passé en revue les relations historiques exception-

nelles unissant les deux pays et discuté des questions internationales d'intérêt commun", saluant «les positions constantes du Venezuela en faveur des causes justes, notamment les causes palestinienne et sahraouie». Lors de cette rencontre, M. Boughali a affirmé que «l'Algérie est pleinement disposée à poursuivre et à renforcer les échanges commerciaux avec le Venezuela, à la lumière des réformes économiques initiées par le président de la République, depuis son accession à la magistrature suprême du pays, en vue de diversifier les exportations et d'encourager les investissements», rappelant que «les cadres juridiques existent entre les deux pays, notamment dans les secteurs des hydrocarbures, de l'agriculture, des transports et du tourisme». Pour sa part, le président vénézuélien a exprimé «ses remerciements et sa gratitude au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la participation algérienne de haut niveau à cet événement historique», saluant, à cette occasion,

«le grand passé révolutionnaire de l'Algérie». Il a, par là même, souligné la qualité des relations avec l'Algérie, appelant à «renforcer la coopération entre les pays du Sud afin de promouvoir les valeurs de paix et de lutter contre le néocolonialisme à travers des politiques économiques garantissant la dignité et la souveraineté économique des Etats». Etaient présents à cette audience, du côté algérien, l'ambassadeur d'Algérie à Caracas, M. Yacine Hadji, et le Directeur général «Amérique» au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, l'ambassadeur Ahmed Hachemi, et, du côté vénézuélien, le président de l'Assemblée nationale, M. Jorge Rodriguez Gomez, la vice-présidente du Venezuela, Mme Delcy Rodriguez, le ministre des Affaires étrangères, M. Yvan Gil, et le vice-ministre aux Affaires africaines, M. Yuri Pimentel, selon la même source.

R.N.

NOUVELLES DISPOSITIONS :

Entrée et sortie sans visa pour les Algériens à l'étranger

Le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines a annoncé, samedi dans un communiqué, qu'en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, les membres de la communauté nationale établis à l'étranger et titulaires de passeports étrangers valides, sont autorisés à entrer et sortir du territoire national, à titre exceptionnel, sans l'obtention préalable d'un visa, sous réserve de présentation des mêmes pièces à l'entrée et à la sortie du territoire.

«En application des hautes instructions de Monsieur le président de la République, soucieux de la prise en charge totale des préoccupations des membres de la communauté nationale établie à l'étranger, et en vue de faciliter leurs démarches d'entrée au territoire national et pour regagner leurs résidences habituelles, le ministère des Affaires étrangères porte à la connaissance de nos citoyens établis à l'étranger et titulaires de passeports étrangers valides qu'il leur est autorisé, à titre exceptionnel et jusqu'au 31 décembre 2025, d'entrer et de sortir du territoire national sans l'obtention préalable d'un visa, sous réserve de l'utilisation des mêmes pièces à l'entrée et à la sortie, et cela dans deux cas», lit-on dans le communiqué.

Il s'agit de l'un des deux cas suivants : «la présentation d'un passeport étranger valide accompagné d'une pièce d'identité nationale biométrique électronique, même si celle-ci est arrivée à expiration», ou encore «la présentation d'un passeport étranger valide avec un passeport algérien biométrique, même si ce dernier a expiré», conclut le communiqué.

AIDE HUMANITAIRE :

Quatre avions d'aide envoyés au Burkina Faso

En application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, des aides humanitaires ont été chargées, samedi, à bord de quatre avions au niveau de la base aérienne de Boufarik (Blida), en direction de la République du Burkina Faso.

Supervisant l'opération de chargement de ces aides, la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Ibtissem Hamlaoui, a indiqué qu'«en application des instructions du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, une cargaison d'aides humanitaires a été chargée à bord de quatre avions relevant des Forces aériennes de l'Armée nationale populaire en direction de la République du Burkina Faso, pays frère, avec lequel l'Algérie entretient des relations fraternelles solides».

Ces aides humanitaires comprennent «différents produits alimentaires, des médicaments, des matelas, des couvertures, des tentes et d'autres fournitures».

R.N.

PROGRÈS EN DESSALEMENT : Début du test de la station de Ras El Byed

La station de dessalement d'eau de mer à Ras El Byed, dans la wilaya d'Oran, a entamé sa phase de flux expérimental.

Cette étape représente la première phase de mise en service de la station et de son essai technique global. Cela prépare l'acheminement des premières quantités d'eau dessalée vers le réseau de distribution.

Lorsque la station atteindra sa capacité de production maximale, elle bénéficiera à la fois à la wilaya d'Oran et aux wilayas voisines telles que Sidi Bel-Abbès, Mascara et Ain Témouchent.

Sa capacité de production est de 300 000 mètres cubes par jour, ce qui lui permet de répondre aux besoins d'environ 3 millions de citoyens.

Il convient de noter que ce projet a été supervisé par les filiales de Sonatrach, à savoir la Société Algérienne de l'Énergie, la Société Nationale des Travaux Pétroliers et la Société Nationale d'Ingénierie Civile et de Construction.

FORMATION PROFESSIONNELLE Inscriptions en ligne sur Takwin

Le ministère de la Formation professionnelle a annoncé le lancement des inscriptions pour la session de février 2025, officiellement ce dimanche 12 janvier 2025 via la plateforme «Takwin».

Le ministère a précisé sur sa page officielle Facebook que l'inscription pour la session de février se fera de manière électronique, facilement et sans documents papiers, afin d'acquérir des compétences et un meilleur avenir professionnel. Le ministère a expliqué que l'inscription se fait directement sans avoir besoin de se déplacer à l'établissement, par le biais d'un compte qui permet de suivre son parcours de formation jusqu'à l'obtention du diplôme. Un espace est également réservé pour les formateurs et les utilisateurs.

Le ministère a révélé que les inscriptions se font en visitant le site : www.takwin.dz.

R.N.

FINANCES :

Le FGAR a accompagné plus de 380 projets en 2024

Le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR) a accompagné 386 entreprises en 2024, en octroyant ses garanties à des projets d'une valeur totale de 58 milliards de dinars (mds DA), a appris l'APS, auprès de cette institution financière.

PAR ROSA CHAOUI

Selon le dernier bilan du FGAR, 386 entreprises ont bénéficié durant l'année 2024 de crédits bancaires totalisant 39 mds DA, accompagnés de garanties financières s'élevant à 16,3 mds DA. Ces projets devraient permettre la création de 8.307 emplois, selon la même source. Par région, le FGAR a accompagné 147 projets implantés dans les wilayas du centre du pays, 118 à travers l'est, alors que 78 projets étaient accompagnés dans l'ouest du pays et 43 dans les wilayas du sud.

Concernant la répartition des projets bénéficiaires selon la nature de l'activité, le bilan du FGAR fait état de 178 projets accompagnés dans le secteur industriel, 102 projets dans les services, 56 dans le BTPH et 50 dans l'agriculture et la pêche.

Créé en novembre 2002 et opérationnel depuis mars 2004, le FGAR, placé sous la tutelle du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, a pour mission de faciliter



l'accès des PME aux crédits bancaires.

Il permet également aux banques de partager les risques liés au financement de ces entreprises grâce aux garanties financières fournies.

En outre, le FGAR accompagne les PME algériennes dans la structuration financière de projets viables, facilitant ainsi leur lancement et leur développement dans un environnement concurrentiel complexe.

Récemment, le FGAR a obtenu l'approbation de l'autorité de tutelle pour élargir les crédits garantis aux crédits d'exploitation, alors qu'auparavant, cette garantie ne concernait que les

crédits d'investissement.

Ainsi, l'article 188 de la loi de finances de 2025 qui modifie et complète les dispositions de l'article 108 de la loi de finances complémentaire de 2009, stipule que la garantie délivrée par le FGAR aux banques et aux établissements financiers pour couvrir les crédits qu'ils accordent aux petites et moyennes entreprises, telle que défini dans le décret exécutif n° 17-193 du 11 juin 2017, portant réaménagement des statuts du FGAR, est assimilée à la garantie de l'Etat.

R.C.

DYSFONCTIONNEMENTS ENREGISTRÉS SUR L'APPLICATION BARIDIMOB :

Algérie Poste rassure ses clients

Le directeur général d'Algérie Poste, Louaï Zidi, a rassuré, samedi, les utilisateurs de l'application «BaridiMob», leur expliquant qu'une opération de mise à jour pour l'optimisation de l'application était à l'origine des dysfonctionnements enregistrés lors des virements de compte à compte, précisant que tous les virements effectués seront disponibles au plus tard mardi prochain.

S'exprimant lors d'une conférence de presse sur les «transactions en instance sur l'application BaridiMob», M. Zidi a indiqué que «des dysfonctionnements ont été relevés sur l'application, touchant notamment les opérations de virement de compte à compte, en raison de la mise à jour de l'application et de la maintenance de la base de données, en vue d'une meilleure optimisation».

Il a rappelé, dans ce cadre, les différentes opérations offertes par cette application, telles que les recharges mobiles et internet en sus du paiement des factures, soulignant que

la seule opération impactée par les perturbations était «le transfert de compte à compte».

A cette occasion, le directeur général a présenté ses excuses pour ces perturbations, rassurant les clients d'Algérie Poste que l'application était «protégée et sécurisée» et que «toutes les opérations comptables effectuées sont enregistrées et seront disponibles au plus tard mardi prochain».

Il a également souligné l'importance de la mise à jour qui permettra, selon lui, d'«optimiser la performance de l'application, en adéquation avec le nombre d'utilisateurs», ajoutant que l'application «fera l'objet d'opérations similaires d'optimisation et de développement au cours de cette année», et connaîtra de «nouvelles options épargnant aux citoyens les déplacements».

De son côté, le directeur de la monétique et des services financiers postaux, Abdenour Selti, a présenté quelques statistiques concernant l'application «Baridimob», soulignant

que le nombre de citoyens ayant téléchargé l'application est passé de 3.400.000 fin 2023 à 4.725.000 à la fin de l'année 2024, d'où «la demande croissante sur l'application».

Il a ajouté que le nombre de virements de compte à compte effectués via l'application avait atteint 3.500.000 opérations au cours du mois de décembre dernier, tandis que le montant total des virements enregistrés sur l'application s'élevait à 46 milliards de DA, alors que le nombre d'opérations d'achats en ligne a atteint 5.500.000 opérations d'une valeur globale de 4 milliards de DA au cours de la même période.

Il a précisé que l'énorme volume de transactions sur cette application «reflète la nécessité d'améliorer ses performances, ce que l'établissement a fait du 3 au 10 janvier en cours», affirmant que «tous les comptes et les soldes sont garantis et que toutes les opérations seront disponibles mardi prochain».

R.N.

BILAN DE LA FRAUDE COMMERCIALE DE FIN D'ANNÉE 2024

2 millions de tonnes saisies

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a saisi près de 2 millions de tonnes de marchandises en 2024. C'est un bilan qui illustre des fraudes persistantes dans le secteur du commerce.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Selon la même source, des opérations d'intervention réalisées dans le cadre des activités du contrôle économique et de répression de la fraude s'élèvent à 2.458.517. Ces interventions ont donné lieu à 210.188 constats de contraventions et à l'établissement de 20.191 procès-verbaux officiels de poursuite judiciaire. Les dommages occasionnés font qu'il y a eu la saisie de 1,94 million de tonnes de marchandises d'une valeur de plus de 3,5 milliards DA. Dans le cadre de la lutte contre la fraude et les abus dans les transactions commerciales, le département du commerce a proposé la fermeture de 12.879 locaux commerciaux et de découvrir un chiffre d'affaires dissimulé de 52.90 milliards DA. Ces fraudes, faut-il le noter, ont observé une courbe ascendante par rapport au premier semestre de l'année 2024 où la dissimulation des chiffres d'affaires n'avait pas dépassé les 45 milliards de dinars. Il en va ainsi des opérations menées au niveau des frontières où il est fait état de 61.399 cargaisons fouillées par les agents de contrôle, ayant donné lieu à l'interdiction d'accès de 972 cargaisons d'une valeur de 40,83 milliards DA soit beaucoup plus que celles qui ont été enregistrées durant les premiers mois de l'année précédente. Quant au



contrôle de la qualité, les services compétents ont effectué 14.621 prélèvements pour analyses touchant les boissons, eaux minérales et autres denrées alimentaires périssables. Il est à signaler que les pouvoirs publics ont institué un règlement qui oblige tous les opérateurs à fournir la liste détaillée des ingrédients composant leurs produits destinés à la consommation locale. En matière de la lutte contre la spéculation illicite, les services de contrôle ont procédé à 159.421 interventions qui ont été menées au cours de l'année 2024. Ces interventions ayant permis d'enregistrer 38 infractions et d'établir 38

procès-verbaux officiels de poursuite judiciaire avec la saisie de 169 tonnes de marchandises pour une valeur de 36.33 millions DA. Ce qu'il faut retenir également, c'est le passage du commerce classique au commerce électronique où tous les commerçants sont obligés à partir de cette année d'y souscrire. Une telle opération va permettre de mieux situer les points de fraude grâce à la mise en place du matricule fiscal avec un paiement de l'indemnité forfaitaire unique ou IFU qui sera appliquée dès cette année.

F.A.

GROUPE «GETEX» :

Une start-up pour la promotion digitale des produits

Le Groupe public du textile et du cuir «Getex» compte faire appel à la start-up «Diar Dzair» pour promouvoir ses produits, via les cyberspaces au niveau national et à l'étranger, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique. Un projet de partenariat entre «Getex» et la start-up «Dair Dzair» spécialisée dans le commerce électronique a été présenté, lors d'une visite d'inspection effectuée par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb, samedi, dans certains ateliers de l'entreprise publique économique (EPE) «C&H» et «LEATHER INDUSTRY» qui relèvent de la société holding de l'industrie du textile et du cuir «Getex», et ce en présence de la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Ibtissem Hamlaoui. En vertu de ce partenariat, «Diar Dzair» procédera au développement d'une plateforme dédiée à Getex pour la commercialisation numérique de ses produits au

niveau national et à l'étranger. La start-up procédera, également, à travers ses filiales, à l'acheminement des commandes via son réseau de distribution dans les 58 wilayas et aussi dans certains pays africains et européens, précise la même source ajoutant que «Diar Dzair» accompagnera aussi le groupe «Getex» pour construire son identité visuelle et accroître ses contacts sur les réseaux sociaux qui sont désormais l'un des principaux outils du commerce électronique en Algérie. A l'issue de l'exposé, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a salué cette initiative «qui permettra au Groupe de se rapprocher davantage de ses clients», appelant à «intensifier et à unifier les efforts et à exploiter les capacités humaines et matérielles de tous les acteurs et opérateurs activant dans le secteur du cuir et du textile, en vue de répondre aux exigences et aux besoins du marché national, estimés à plus d'un (1) milliard USD par an». A ce propos, M. Ghrieb a

donné des instructions visant à mettre en œuvre des accords de partenariat public-privé impliquant tous les acteurs et opérateurs activant dans ce domaine, pour unifier les efforts et de répondre aux besoins du marché national. Dans le cadre de cette visite d'inspection, le ministre a visité plusieurs ateliers spécialisés dans la fabrication des vêtements et des chaussures destinés aux professionnels et au grand public, et autres produits du groupe spécialisé dans la fabrication du cuir, des chaussures, et de divers types de vêtements et textiles. Lors de l'inspection de ces ateliers, M. Ghrieb a mis en avant la qualité des matières premières utilisées, soulignant «la nécessité de maîtriser la qualité du produit final et d'innover dans la conception des vêtements, des chaussures et autres produits, notamment ceux destinés au grand public». Soulignant la nécessité pour le groupe «de retrouver sa place et ses parts de marché, particulièrement pour ce qui est

des produits destinés au grand public», le ministre a donné des instructions pour élaborer des plans marketing permettant une large distribution des produits de Getex dans les différentes wilayas du pays et d'augmenter sa part de marché. Par ailleurs, la présidente du Croissant Rouge algérien (CRA) a salué «les résultats de la coopération entre l'association et Getex, qui, a-t-elle dit, ont été positifs notamment pour ce qui est de la qualité du produit», citant «d'autres projets futurs en préparation, à l'instar des campagnes de distribution des vêtements de l'Aïd el-Fitr aux orphelins». Mme Hamlaoui a évoqué «la campagne que prépare le CRA pour former les femmes au foyer dans les domaines de la couture et du design, en s'appuyant sur l'expertise de Getex dans ce domaine, une démarche saluée par M. Ghrieb pour l'exploitation de toutes les ressources humaines disponibles», conclut le communiqué.

R.N.

DJANET : Plusieurs projets de développement en cours de concrétisation dans la région de Tadant

De nombreux projets de développement, tous secteurs confondus, sont en cours de concrétisation dans la région enclavée de Tadant, dans la wilaya de Djanet, a-t-on appris auprès des Services de la wilaya. Parmi ces projets, réalisés dans cette région située à 350 km du chef-lieu de la wilaya, figurent la réalisation de deux puits dans les zones de Amamoken Malane et Afjah, équipés d'installations fonctionnant à l'énergie solaire. Ce projet vise à promouvoir l'activité pastorale dans la région, en mettant à disposition des éleveurs des sources d'eau pour l'abreuvement du cheptel. Trois autres puits munis de systèmes de pompage fonctionnant à l'énergie solaire sont également en cours de réalisation pour l'approvisionnement en eau potable (AEP) de 500 habitants de la région. Le secteur de l'éducation dans cette zone reculée a été pour sa part renforcé par un projet de réalisation d'une cantine scolaire au niveau de l'école primaire «Jakal Al-Khout», en plus de la réalisation de logements au profit du personnel éducatif, a-t-on ajouté. Lors d'une récente visite d'inspection des chantiers de ces opérations, le wali de Djanet, Mohamed Moumen, a souligné l'importance du suivi périodique de ces projets, en insistant sur la nécessité de donner la priorité aux zones reculées, notamment en matière d'approvisionnement en eau potable, prestations de santé et établissement éducatifs.

R.N.

DEVANT CONCILIER L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE ET LA NÉCESSAIRE COHÉSION SOCIALE

Pour une nouvelle politique de subventions ciblées

Le problème des subventions ciblées revient au gré du jour ayant été évoqué depuis plus de 30 ans par différents Gouvernements. Récemment dans son Plan d'action, le Gouvernement, devant les députés et sénateurs, avait fixé l'objectif de cibler les subventions. Cette présente contribution est une brève synthèse, d'une brûlante actualité, d'un rapport actualisé sous ma direction assisté de 15 experts algériens remis à l'ancien Gouvernement le 14 septembre 2012 sur une nouvelle politique des subventions notamment dans le domaine énergétique, dont les recommandations n'ont jamais été appliquées.



DEVANT CONCILIER L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE ET LA NÉCESSAIRE COHÉSION SOCIALE

Pour une nouvelle politique de subventions ciblées

Le problème des subventions ciblées revient au gré du jour ayant été évoqué depuis plus de 30 ans par différents Gouvernements. Récemment dans son Plan d'action, le Gouvernement, devant les députés et sénateurs, avait fixé l'objectif de cibler les subventions. Cette présente contribution est une brève synthèse, d'une brûlante actualité, d'un rapport actualisé sous ma direction, assisté de 15 experts algériens remis à l'ancien Gouvernement le 14 septembre 2012 sur une nouvelle politique des subventions, notamment dans le domaine énergétique, dont les recommandations n'ont jamais été appliquées.

CONTRIBUTION DE
ABDERRAHMANE MEBTOUL*

Une politique des subventions ciblées suppose une autre gouvernance et un système d'informations fiable en temps réel. Pour preuve les déclarations contradictoires sur la masse monétaire au niveau de la sphère informelle et contrôlant une masse monétaire hors banques, selon les informations données par le président de la République lors de sa conférence de presse, fin 2020 entre 6.100 et 10.000 milliards de dinars soit au cours de 137 dinars un dollar entre 44,52 et 72,99 milliards de dollars, le président de la République déplorant l'absence d'un système d'information fiable

qui peut fausser toute politique économique. Le PIB d'après les estimations du *CEOWorld Magazine*, de l'Algérie pour 2022 devrait s'établir à 193 milliards de dollars contre 163 en 2021. Au niveau des subventions, la loi de Finances 2022 faisait ressortir un montant qui avoisine en moyenne 3.250 milliards de dinars par an sur la période 2012-2017 (soit environ 19,3% du PIB) et pour 2022, le montant des subventions était estimé à 1942 milliards de dinars, près de 14,3 milliards de dollars au cours 137 dinars un dollar, soit 19,7% du budget de l'Etat contre 24% en 2021. En 2022, il était prévu une enveloppe financière supérieure à 624 milliards de dinars mobilisée au profit de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) 105 milliards de dinars pour le soutien à l'énergie, 89,76 milliards de dinars pour l'huile et le sucre, 15,3 milliards de dinars pour la solidarité et 1,97 milliard de dinars pour les dépenses alimentaires. Pour 2022, en plus de l'alimentation des caisses de retraite et de retenir 3% de la taxe pétrolière ce qui donne environ 63 milliards de dinars, les subventions implicites, constituées notamment de subventions aux produits énergétiques et des subventions de nature fiscale, représentent environ 80% du total des subventions et que les subventions explicites représentent un cinquième du total des subventions. Et selon la loi de finances 2023 en plus du montant total des transferts sociaux qui dépasse les 5.000 milliards de dinars soit 36,50 milliards de dollars, l'Etat a prévu une augmentation des dépenses au profit d'une nouvelle hausse des salaires des fonctionnaires de 23,55% par rapport aux montants injectés au titre de l'exercice 2022, l'Etat devant mobiliser une enveloppe de 3037,41 milliards de dinars durant l'année 2023, ce montant incluant l'accompagnement des employés des filets sociaux et la transformation de leurs contrats en CDI où la prise en charge des travailleurs du filet social et leur transfert vers la catégorie des salariés sous contrats à durée indéterminée nécessitera un effort budgétaire de 160 milliards de dinars. La masse salariale globale devrait atteindre 4629 mil-



liards de dinars durant l'année 2023, représentant 47,39% du budget total dédié au fonctionnement. En plus de la nouvelle revalorisation des salaires des fonctionnaires, il est prévu également, dans le projet de budget pour 2023, un relèvement de l'allocation chômage, en application des dernières orientations du Président de la République, l'Etat devant mobiliser 292 milliards de dinars où pour l'instant on ne parle pas du relèvement du point indiciaire de la Fonction publique qui nécessiterait une enveloppe budgétaire de 300,11 milliards de dinars. Les subventions octroyées coûtent au Trésor public un différentiel qui reste mobile en fonction des fluctuations du prix d'achat de la matière première sur les marchés mondiaux. Toutefois, le Trésor public paie ce différentiel, quel que soit son niveau. Les subventions, les plus importantes supportées par le Trésor sont les subventions des carburants et de l'électricité. L'Algérie est classée parmi les pays où le prix du carburant est le moins cher au monde. Mais conserver cette politique coûte de plus en plus cher. Sans être exhaustif, nous avons les subventions du prix du

pain, de la semoule et du lait où bon nombre d'Algériens vivent dans la pauvreté se nourrissant essentiellement de pain et de lait ce qui traduit une fracture sociale. Les subventions de l'eau, renvoyant au problème de la tarification de l'eau qui se pose, à peu près, dans les mêmes termes que les carburants. Son prix de cession demeure faible malgré des coûts croissants (investissement additionnel) plus importants pour l'eau dessalée qui nécessite de lourds investissements, problème aggravé par les déperditions du réseau de distribution (45 à 50% de pertes, en moyenne nationale), le différentiel étant payé par l'Etat. Pour le système de santé, les subventions supportées par l'Etat sont importantes... Pour le transport, il n'y a pas uniformité devant distinguer le transport par rail subventionné, des autres moyens. Pour Air Algérie, du fait d'une gestion défectueuse et de sureffectifs, les coûts sont de loin plus élevés par rapport aux normes internationales. Nous avons la charge financière du transport des étudiants, de la restauration et de l'hébergement des étudiants internes sans distinction ce qui se répercute sur la gestion

des œuvres universitaires comme les frais de la carte d'abonnement annuel du transport universitaire où le prix de la restauration date des années 1970.

Qu'en sera-t-il avec plus de 3/4 millions d'étudiants à horizon 2026 ?

Nous avons les exonérations fiscales et de TVA accordées par les différents organismes d'investissement (Andi, Ansej) y compris pour les entreprises étrangères, dont il conviendrait de quantifier les résultats par rapport à ces avantages (exportation et création de valeur ajoutée interne) les subventions à travers les œuvres sociales des CEM et des lycées? À cela s'ajoutent, selon l'APS citant le Premier ministre (donc source officielle), les assainissements répétés aux entreprises publiques qui ont coûté au Trésor public, selon un rapport du Premier ministre, repris par l'APS, le 1er janvier 2021, ces trente dernières années, plus de 250 milliards de dollars de quoi créer tout un nouveau tissu productif et dont plus de 80% sont revenus à la case départ et les différentes réévaluations qui ont été évaluées entre 2005-2020, à 8 900

milliards de dinars soit au cours moyen de 137 dinars un dollar environ 64,96 milliards de dollars: continuer sur cette voie est un suicide collectif. Il ne faut pas se tromper de cibles pour paraphraser les stratégies militaires, l'efficacité d'une nouvelle politique des subventions étant tributaire de la gouvernance pour plus de cohérence et de visibilité de la politique économique et sociale, une lutte contre la corruption et les surcoûts. Aussi, se pose cette question stratégique pour l'Algérie en cas de baisse du cours des hydrocarbures où l'Etat pourrait ne pas avoir les moyens de continuer ces subventions généralisées comme le montre l'accroissement du déficit budgétaire source d'inflation, étant estimé dans les prévisions de 2023 à 5.884,9 milliards de dinars (-22,5% du Produit intérieur brut), soit 42,95 milliards de dollars, au cours de décembre 2023 alors que pour l'exercice de 2022, le montant était de 4175,21 milliards de dinars, soit 30,47 milliards de dollars au cours de décembre 2021. Ce déficit serait plus important si le gouvernement n'avait pas déprécié le dinar tant par rapport à l'euro qu'au dollars, cette dévaluation qui ne doit pas son nom gonflant la fiscalité hydrocarbures et les taxes importations, reconvertis en dinars. La valeur du dinar a subi une forte dépréciation, une cotation administrative de 5 dinars un dollar vers les années 1970, après la cessation de paiement et les accords avec le FMI vers les années 1994, 45 dinars un dollar, puis 76/80 DA pour un dollar dans les années 2000-2004 et la cotation au 15 février 2023 est de 136,6615 DA pour un dollar et 146,4461 DA pour un euro. Sur le marché parallèle le cours d'achat est de 22.100 DA pour 100 euros où avec les pénuries dont celui des pièces détachées plus de 200% entre 2021/janvier 2023 et pour certains produits non subventionnés, les prix s'alignent sur celui du marché parallèle. Outre l'impact sur les coûts de production, du fait de l'extériorisation de l'économie algérienne du taux d'intégration qui ne dépasse pas 15%, l'instabilité juridique et monétaire favorise les actions spéculatives sur les devises et freine la visibilité à terme dans l'opportunité du lancement de projets créa-

teurs de valeur ajoutée dont le retour en capital est à moyen et long terme. Comme se pose actuellement l'alimentation des caisses de retraite le déficit ayant approché les 700 milliards de DA, fin 2021 une fraction du déficit ayant été épongé par la rente des hydrocarbures pour le ramener fin 2022 à 376 milliards de dollars, mais étant une solution conjoncturelle. Le recours à la planche à billets est-elle la solution, solution qui a d'ailleurs été écartée par le gouvernement. J'avais préconisé au gouvernement en septembre 2012, l'instauration d'une Chambre nationale de compensation indépendante, devrait permettre des subventions ciblées, par un système de péréquation intra socioprofessionnelle et interrégionale. Aussi, il y a lieu d'éviter les effets d'annonce car cette opération est techniquement impossible, sans un système d'information fiable en temps réel, mettant en relief la répartition du revenu national par couches sociales et par répartition régionale pour éradiquer les zones d'ombre : quelle est la répartition spatiale des richesses en fonction des populations ; combien de personnes et d'entreprises payent leurs impôts en fonction de leurs revenus réels; combien sont-ils à percevoir moins de 20.000 DA par mois net ? Combien sont-ils à toucher entre 30.000 et 50.000 DA ?

Combien sont-ils à être payés entre 50.000 et 100.000 DA et combien 200.000 dinars et plus ?

En Algérie, ceux qui gagnent le Snmg aux chefs d'entreprise nationaux ou étrangers, bénéficient des prix subventionnés, n'existant pas de système ciblé de subventions. Pour le pouvoir algérien, ne voulant pas de remous sociaux, les subventions, tant qu'il y a la rente des hydrocarbures, constitue un tampon pour juguler la hausse des prix internationaux, avec ce retour à l'inflation car en dehors des subventions, le taux d'inflation réel dépasserait largement 15/20%. Ainsi, toutes les lois de finances de 2.000 à 2023, proposent des mesures qui ont pour finalité de pérenniser la politique de l'Etat, en matière de subvention des prix des produits de large consommation. Or, comme je l'ai analysé dans plu-

sieurs contributions nationales et internationales, le montant des subventions et des transferts sociaux par an, très important par rapport au PIB, a eu un impact peu perceptible au niveau de la population. Les subventions généralisées faussent l'allocation rationnelle des ressources rares et ne permettent pas d'avoir une transparence des comptes, fausse les normes de gestion élémentaires. Les prévisions, tant au niveau micro que macroéconomique, aboutissent au niveau des agrégats globaux (PIB, revenu national) à une cacophonie additionnant des prix du marché et des prix administrés. Ils découragent la production locale avec un gaspillage croissant des ressources financières du pays. Comme se pose cette question stratégique: qu'en sera-t-il avec après le dégrèvement tarifaire pour les zones de libre-échange avec l'Afrique, le Monde arabe et avec l'Europe horizon dont la révision de certains articles est toujours en négociation sans compter la volonté du gouvernement d'une éventuelle adhésion à l'OMC, en rappelant que pour pouvoir exporter, il faut des entreprises publiques et privées compétitives en termes de coût/qualité.

En résumé, les tensions sociales sont atténuées par des subventions et transferts sociaux, mais mal gérés et mal ciblés, qui ne profitent pas toujours aux plus démunis. Il y a urgence de l'émergence d'une économie hors hydrocarbures et ce, pour le bien-être de l'Algérie et des générations futures. Il s'agit de mettre fin au cancer de l'économie de la rente qui se diffuse dans la société par des subventions généralisées et des versements de traitements sans contreparties productives. Face à la concentration excessive du revenu national au profit d'une minorité rentière, renforçant le sentiment d'une profonde injustice sociale, l'austérité n'étant pas partagée, la majorité des Algériens veulent immédiatement leur part de la rente, quitte à conduire l'Algérie au suicide collectif. Or, une nation ne peut distribuer plus que ce qu'elle a produit quitte à aller vers la dérive économique et sociale.

A. M.
**Pr des universités, expert international, docteur d'Etat*

Les préparatifs s'accélèrent pour le Ramadhan

Gouvernement, opérateurs économiques, commerçants et consommateurs accordent leurs violons pour bien préparer le mois de Ramadhan.

L'objectif est d'assurer un approvisionnement régulier et fluide des produits essentiels durant le Ramadhan avec des prix revus à la baisse.

Renforcer l'approvisionnement du marché national en viandes blanches

A cet effet, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, jeudi dernier, une rencontre avec les opérateurs économiques de la filière agroalimentaire. Première mesure concrète : le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a décidé de reconduire pour la deuxième année consécutive son initiative de réduire les prix durant ce mois sacré. Il y a eu, également, la signature d'un accord-cadre entre le Complexe des industries agroalimentaires et logistiques Agrollog, la Fédération nationale des éleveurs de volaille et la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) visant à



renforcer l'approvisionnement du marché national en viandes blanches. Le président de la Fédération nationale des éleveurs a rassuré, samedi, que l'opération se déroulait normalement et des stocks sont déjà constitués, et ce, depuis déjà 3 mois. Il a indiqué que les éleveurs sont pleinement engagés dans cette opération. Selon lui, le produit sera disponible à des prix très abordables. Toutefois, il a relevé l'urgence de prendre en charge le risque du manque de l'aliment en l'occurrence le maïs.

Stabiliser les prix

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) se met également à l'heure du Ramadhan. Son secrétaire national chargé des finances, Abdelkader Boucherit, se veut déjà rassurant quant à la disponibilité des produits de large consommation, notamment l'huile, le sucre, la farine, la semoule. Il a annoncé l'existence de stocks importants de produits, se félicitant au passage de l'anticipation des pouvoirs publics. Il a indiqué que l'UGCAA jouera son

rôle qui est de sensibiliser les commerçants sur l'importance de stabiliser les prix. Il a fait savoir que des réunions de concertation se tiennent actuellement entre des membres de l'Union, des représentants des chambres de commerce et d'agriculture au niveau de certaines wilayas pour élaborer la meilleure stratégie et des plans d'action adéquats pour garantir à la fois la disponibilité des produits de large consommation, stabiliser les prix et surtout lutter contre la spéculation.

Ouverture de marchés de proximité

Abdelkader Boucherit a révélé que l'UGCAA n'a jamais cessé de sensibiliser ses adhérents sur la nécessité de contribuer à la régulation du marché en adoptant les bonnes pratiques commerciales en évitant de tomber dans le piège des spéculateurs. Il a soutenu que la spéculation est sévèrement sanctionnée et « *les commerçants en sont suffisamment conscients* ». Dans ce sillage, Boucherit a annoncé l'ouverture cette année encore de marchés de proximité « *qui garantiront la vente directe de produits alimentaires du producteur au consommateur, ce qui contribuera à faire baisser leurs prix* ».

Sonelgaz accélère dans les projets solaires

Le groupe Sonelgaz serait sur le point de concrétiser un important contrat de 150 millions d'euros avec la société italienne Maps Energy Spa pour l'acquisition de systèmes de conversion d'énergie destinés aux panneaux solaires. S'inscrivant dans le cadre ambitieux du plan énergétique national 2020-2030, dont les investissements dépassent les 10 milliards de dollars, cette initiative du groupe Sonelgaz vise à consolider les projets d'exploitation du potentiel solaire du pays et répondre aux besoins énergétiques croissants.

Une étape majeure dans la coopération économique entre l'Algérie et l'Italie

Selon les médias italiens, notamment le quotidien en ligne « Prima Monza », le contrat sera exécuté dans l'ancienne usine Fimer à Vimercate, en Italie. Il s'agit d'un projet qui représente une opportunité doublement avantageuse, en ce sens qu'il permettra à Sonelgaz de se doter d'équipements technologiques avancés pour ses projets solaires tout en contribuant à la revitalisation industrielle d'un site italien qui était en difficulté. La société Maps Energy Spa a d'ailleurs salué, dans un communiqué, cet accord le qualifiant comme étant « une étape majeure dans la coopération

économique entre l'Algérie et l'Italie ». Et d'ajouter que ce projet « s'intègre parfaitement dans les objectifs algériens de transition énergétique, en exploitant les vastes zones désertiques du Sahara, caractérisées par des niveaux d'irradiation solaire parmi les plus élevés au monde ».

Produire 15.000 mégawatts (MW) d'électricité à partir des énergies renouvelables d'ici 2035

Ce partenariat s'inscrit également dans le cadre du « Plan Mattei », une initiative italienne lancée l'année dernière, visant à promouvoir des relations économiques stratégiques entre les deux pays. Il reflète l'engagement commun des deux nations en faveur du développement durable et de l'innovation technologique. Afin d'exploiter le potentiel solaire exceptionnel, avec une irradiation estimée à 5 kWh/m²/jour sur une grande partie du territoire national, les pouvoirs publics, faut-il rappeler, ont lancé une série de projets énergétiques qui visent à produire 15.000 mégawatts (MW) d'électricité à partir des énergies renouvelables d'ici 2035. Parmi les projets phares entrepris par Sonelgaz figurent « Solar2000 » et « Solar1000 », qui visent ensemble une capacité totale de production de 3000 MW d'électricité propre. Ces initia-

tives permettront non seulement de diversifier le mix énergétique national mais aussi de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre.

Une avancée technologique significative

En parallèle, Sonelgaz travaille sur un projet supplémentaire de 200 MW destiné à alimenter la mine stratégique de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf. Ce projet illustre l'intégration des énergies renouvelables dans les secteurs industriels clés du pays. De plus, un appel d'offres a récemment été lancé pour la construction de trois nouvelles centrales solaires : une installation de 120 MW dans la wilaya de Béchar et deux autres centrales situées dans la wilaya de Tougourt, avec des capacités respectives de 150 MW et 250 MW.

Le contrat signé avec Maps Energy Spa marque également une avancée technologique significative pour Sonelgaz. Les systèmes de conversion d'énergie solaire qui seront produits dans l'usine italienne joueront un rôle essentiel dans l'efficacité et la fiabilité des installations photovoltaïques nationales. Ils permettront une transformation optimale de l'énergie solaire en électricité utilisable, répondant ainsi aux besoins croissants en

énergie propre du pays tout en renforçant son autonomie énergétique.

Des initiatives majeures pour accélérer sa transition énergétique

L'Algérie a également entrepris plusieurs autres initiatives majeures pour accélérer sa transition énergétique. Outre les projets solaires déjà mentionnés, le pays a mis en place un cadre réglementaire favorable aux investissements étrangers dans les énergies renouvelables et a signé plusieurs partenariats internationaux pour bénéficier des dernières avancées technologiques dans ce domaine. Ces efforts témoignent d'une volonté claire de positionner l'Algérie comme un leader régional des énergies renouvelables, capable non seulement de répondre à ses propres besoins énergétiques mais aussi d'exporter son surplus vers ses voisins africains et européens.

Le partenariat entre Sonelgaz et Maps Energy Spa illustre parfaitement cette ambition nationale. En s'appuyant sur des collaborations internationales stratégiques et en mobilisant ses ressources naturelles abondantes, le Groupe Sonelgaz se donne les moyens de réaliser les objectifs énergétiques nationaux, tout en contribuant activement à la lutte contre le changement climatique.

UNE AVANCÉE POUR LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ET LE TOURISME

Cinq sites archéologiques protégés à Mila

Cinq nouveaux sites archéologiques de la wilaya de Mila ont récemment été inscrits sur la liste des biens culturels protégés, après avoir été soumis à la commission locale des biens culturels. Cette initiative fait partie d'un effort visant à protéger et sécuriser le patrimoine culturel matériel, en particulier les monuments et sites archéologiques, contre le vandalisme et la négligence.

Les cinq sites concernés, qui remontent à différentes périodes historiques, figurent, désormais, sur la liste complémentaire des biens culturels de la wilaya, selon le vice-directeur local de la culture et des arts, Chayaba Lazghad. Les sites archéologiques inscrits se trouvent dans plusieurs communes, dont Ben Yahia Abderrahmane, Chikara, Oued El-Othmania, El Ksarme Kouka et Zghaya. Parmi les sites inscrits, on trouve le site d'Aïn Karp, une source romaine située au sud de la wilaya de Mila, dans la commune de Ben Yahia Abderrahmane, qui date de l'époque romaine. Un autre site est Mzel Matouli, situé dans la commune de Chikara, ainsi que le Palais de l'Agha, un monument historique romain situé à Aïn Foua, dans la commune de Oued El Othmania. Le quatrième site est le Centre de torture, Bureau 2, situé dans la commune d'El Ksarme Kouka, et le cinquième site est le Centre de torture, Tour Zghaya, situé à 6 km à l'ouest de la ville de Mila.

En parallèle, la liste complémentaire des sites déjà enregistrés a été mise à jour, avec sept sites culturels ajoutés, dont la Mosaïque de Sidi Zrouk, dans la commune de El-Rwached, la Source romaine de la commune de Mila, le site archéologique de la Mosquée Lbaâla dans la commune de



Oued El-Othmania, les Thermes romains de Yahia Beni Chta, ainsi que le site archéologique de Aïn El-Kerma, dans la commune d'Oulad Khlouf et les Murs byzantins dans la ville de Mila.

Le vice-directeur local de la culture et des arts a également mentionné l'ajout, au cours de la même période l'année dernière, de six autres sites à la liste complémentaire, notamment les Puits Aglad, situés au sud de la wilaya de Mila, dans la commune de Choucha, datant de l'époque romaine, ainsi que la Statue de Mlou, représentant une figure difficilement identifiable sculptée dans un bloc de marbre, découverte près de la vieille ville de Mila lors de fouilles archéologiques en 1880 et qui se trouve maintenant dans la caserne militaire de Mila, près de la Mosquée Abu Mouhadjir Dinar. La wilaya a également bénéficié de l'enregistrement du site archéologique de Kaf Tazrout, situé à la frontière des communes de Ahmed-Rachid, Aïn El-Moulouk et Bouhatem, qui contient des témoignages de plusieurs périodes historiques importantes, depuis la préhistoire jusqu'à la période islamique. Le site Aïn-Tamda, composé de plusieurs sites archéologiques situés à 5 km à l'est de la commune d'Ahmed-Rachid, datant de la préhistoire et de l'époque romaine, est également en attente d'études approfondies par les autorités compétentes et de la mise en lumière de son potentiel pour le tourisme archéologique.

En parallèle, la commune de Sidi Merouane a vu l'enregistrement du site Fardoua, comprenant une ancienne ferme de la même époque avec un atelier de poterie et des bains. Ce site pourrait constituer un atout considérable pour le tourisme dans le nord de la wilaya, notamment près du barrage de Boudi Harn qui attire un grand nombre de visiteurs depuis l'année dernière, après son remplissage dû aux fortes pluies.

Les autorités locales comptent également développer la région autour du barrage de Boudi Harn avec un projet touristique ambitieux comprenant plusieurs infrastructures et hôtels, ainsi qu'un grand parc public dont le financement a dépassé 18 milliards de centimes.

À ce jour, la wilaya de Mila compte un total de 23 sites archéologiques protégés en tant que biens culturels, dont 5 sont classés patrimoine national, tandis que 18 autres sont inscrits sur la liste complémentaire. À l'échelle nationale, la Direction de la culture et des arts de Mila a soumis des propositions à la commission ministérielle pour classer 12 autres sites archéologiques en vue de leur protection et valorisation, conformément à la loi de protection du patrimoine culturel 04-98 du 15 juin 1998. Les autorités locales se préparent à inscrire d'autres sites archéologiques d'ici la fin de l'année, en attendant le classement officiel de ces monuments.

BLIDA

Des familles relogées et des terrains récupérés

Des familles relogées et des terrains récupérés à Blida, dans le cadre de l'achèvement du programme d'éradication de l'habitat précaire à travers la wilaya.

Récemment, 74 familles vivant dans des conditions précaires, réparties sur différentes communes de la daïra d'Oued El Alleug (Blida), ont été relogées dans des appartements décentes de type socio-locatif à Oued El Alleug.

Cette opération, qui constitue la dernière du genre dans la daïra d'Oued El Alleug, a été rendue possible grâce à l'exploitation intégrale de son parc de logements sociaux. Elle a également permis la récupération d'importantes assiettes foncières destinées à des projets de développement d'intérêt public.

10 autres familles vivant dans un bidonville au sein des communes de Boufarik et Soumaa ont également été transférées dans de nouveaux logements, ainsi que 7 autres familles relogées dans la commune de Meftah.

Parallèlement aux opérations de relogement, les habitations construites sur des terres agricoles, sans permis de construire, font l'objet de démolition dans la wilaya de Blida. Au cours du week-end, 10 habitations ont été détruites, dont 7 à Bouarfa et 3 dans la commune de Blida. Une opération similaire a été menée dans la commune d'El Affroun, où des baraques érigées dans l'enceinte du stade de la ville ont été démolies.

Ces actions ont permis aux autorités locales de récupérer des parcelles de terrain destinées à la réalisation de routes. Des opérations de démolition ont également eu lieu dans les communes de Bougara et Ouled Yaich. Pour rappel, les autorités locales ont réussi à récupérer des centaines d'hectares qui seront utilisés pour la construction de structures de santé publique, de bureaux de poste et d'autres terrains de sport.

TARF

Démantèlement d'un réseau de trafic de psychotropes

Les services de la sûreté de la daïra de la Calah, dans la wilaya de Tarf, ont réussi, la semaine dernière, à démanteler un réseau criminel composé de quatre personnes, actif dans le trafic illégal de substances psychotropes. Plus de 7.000 capsules de psychotropes de type Pregabaline ont été saisies. Les investigations menées par les enquêteurs ont permis d'identifier les membres de ce réseau criminel et de

les arrêter. La saisie de cette quantité de psychotropes a été effectuée dans une maison appartenant à l'un des membres du réseau, où les comprimés étaient cachés et prêts à être transportés et commercialisés.

L'opération, qui a été supervisée par le procureur compétent, a abouti à la saisie de 7.395 capsules de psychotropes de type Pregabaline 300 mg, ainsi que deux véhicules touristiques utilisés

dans l'activité criminelle. Un montant d'argent provenant des bénéfices criminels a également été saisi, ainsi qu'une arme blanche prohibée de type "sabre".

Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Kala pour des faits de possession, transport et importation illégale de psychotropes dans le cadre d'une organisation criminelle.

VIRUS HMPV :

Que faut-il savoir sur le métapneumovirus humain ?

Le virus HMPV ou métapneumovirus humain est un virus qui provoque généralement des symptômes similaires à ceux d'un rhume ou d'une grippe.

Toutefois, il peut être à l'origine d'infections respiratoires graves, en particulier chez les jeunes enfants et les personnes fragiles, telles que les personnes âgées, les malades chroniques, etc. Après le virus respiratoire syncytial (VRS), c'est le virus qui cause le plus d'infections aiguës des voies respiratoires inférieures chez les jeunes enfants (bronchiolite, pneumonie). Quels sont les symptômes d'une infection à HMPV ?

Qu'est-ce que le métapneumovirus humain (HMPV) ?

Le métapneumovirus humain (HMPV) n'a été découvert qu'en 2001. Cependant, il existe chez l'homme depuis au moins 50 ans. Il appartient à la famille des Paramyxoviridae, qui comprend également les virus de la rougeole et des oreillons, les virus parainfluenza et le virus respiratoire syncytial (VRS).

Quels sont les risques d'être infecté par le métapneumovirus humain (HMPV) ?

On estime que 5 à 15 % de toutes les infections respiratoires sont causées par le HMPV. Ce virus peut provoquer des infections respiratoires graves, en particulier chez les jeunes enfants entre 6 mois et 2 ans et chez les personnes dont l'immunité est affaiblie, comme les personnes âgées, les malades chroniques (par exemple les personnes souffrant d'asthme ou de BPCO), les patients atteints de cancer, les personnes ayant subi une ablation de la rate ou ayant subi une transplantation, etc. À l'âge de 5 ans, presque tous les enfants ont été infectés par le HMPV. Cependant, le virus peut également infecter les adolescents et les adultes, même s'ils ont été infectés dans l'enfance. Le fait que l'on puisse être infecté plus d'une fois

est probablement dû au fait que l'on ne développe pas ou pas suffisamment d'immunité après l'infection et qu'il existe plusieurs types ou souches de HMPV. La première infection provoque généralement des symptômes plus graves. Ensuite, vous bénéficiez d'une certaine immunité et la maladie devrait vous affecter plus légèrement.

Comment peut-on être contaminé par le HMPV ?

Le virus se transmet d'une personne à l'autre par contact direct avec des gouttelettes de salive infectées qui se répandent lorsque vous toussiez, éternuez ou en parlez. Le virus peut également se transmettre par les mains.

A quelle saison risque-t-on le plus une infection à HMPV ?

Les infections par le HMPV surviennent principalement à la fin de l'hiver et au début du printemps (de novembre à mai, avec souvent un pic en février-mars), mais elles peuvent se produire tout au long de l'année.

Quels sont les symptômes d'une infection par le HMPV ?

Les symptômes sont similaires à ceux provoqués par d'autres virus du rhume ou par la grippe. Ils peuvent aller d'une infection bénigne des voies respiratoires supérieures (toux, nez qui coule ou bouché, mal de gorge, fièvre...) à une infection plus grave des voies respiratoires inférieures pouvant s'accompagner d'une bronchiolite et/ou d'une pneumonie (pneumonie), avec une forte fièvre, des problèmes respiratoires (respiration sifflante, essoufflement...), des douleurs musculaires et un malaise général (avec vomissements, diarrhée...). Les complications les plus fréquentes de l'infection par le HMPV sont les suivantes :

Quelles sont les complications possibles d'une infection à HMPV ?

la bronchiolite : une inflammation des voies respiratoires inférieures qui peut être grave, surtout chez les très jeunes enfants, une pneumonie (pneumonia), une infection de l'oreille

moyenne (otite moyenne), une poussée d'asthme ou de BPCO.

Quels sont les groupes à risque de complications ?

Chez les adolescents et les adultes en bonne santé, la maladie évolue généralement de manière bénigne et les symptômes sont souvent très limités, semblables à ceux d'un simple rhume. Chez les jeunes enfants, les personnes âgées, les malades chroniques et les personnes dont l'immunité est réduite, on peut s'attendre à une évolution plus sévère.

Enfants : Chez les jeunes enfants (-1 an), les prématurés et les personnes souffrant d'une affection sous-jacente (asthme, malformations pulmonaires ou cardiaques congénitales, cancer), l'évolution de la maladie peut être beaucoup plus grave et nécessite même souvent une hospitalisation en raison de problèmes respiratoires aigus. Personnes âgées : Chez de nombreuses personnes âgées (plus de 65 ans), l'infection par le HMPV s'accompagne d'une pneumonie ou d'une bronchite et constitue un motif majeur d'hospitalisation. Bien que l'on ne dispose pas de chiffres précis, il s'agit également d'une cause importante de décès prématuré chez les personnes âgées fragiles. Malades chroniques : Chez les personnes souffrant de maladies pulmonaires chroniques (telles que l'asthme, la BPCO), le virus HMPV peut provoquer des poussées aiguës. Chez les patients cardiaques, l'infection par le HMPV peut entraîner une insuffisance cardiaque congestive. Personnes immunodéprimées : Chez les personnes immunodéprimées (comme les patients atteints du VIH, les patients cancéreux, les personnes ayant subi une ablation de la rate ou une transplantation), le HMPV peut provoquer des infections respiratoires graves qui nécessitent une hospitalisation prolongée et peuvent même être fatales.

Quel est le traitement en cas d'infection à HMPV ?

Comme toute infection virale, la maladie guérit

généralement d'elle-même au bout de quelques jours ou semaines. En général, aucun traitement spécifique n'est nécessaire et seuls les symptômes (en particulier la fièvre) doivent être traités. Chez les jeunes enfants (1 an), les prématurés et les personnes souffrant d'une affection sous-jacente (asthme, malformations pulmonaires ou cardiaques congénitales ou cancer), il est préférable de consulter un médecin dès l'apparition des premiers symptômes. Les personnes âgées qui ont de la fièvre et celles qui souffrent de troubles pulmonaires ou cardiaques ont également intérêt à consulter leur médecin. Si l'enfant a de grandes difficultés à respirer ou à manger, il doit être hospitalisé, car l'hypoxémie (diminution du taux d'oxygène dans le sang) et/ou la déshydratation sont à craindre. À l'hôpital, l'enfant peut être surveillé pour recevoir de l'oxygène et être nourri à l'aide d'une sonde placée entre le nez et l'estomac, au besoin. Une assistance respiratoire est parfois nécessaire.

Quels médicaments contre le HMPV ?

Les médicaments antiviraux actuellement utilisés contre le VRS ont peu d'effet sur le HMPV. Les antibiotiques ne sont d'aucune utilité car ils n'agissent que sur les bactéries et non sur les virus. Si nécessaire, le médecin peut prescrire un dilateur des voies respiratoires (broncho-dilatateur). Ne jamais donner de sirop pour la toux aux enfants.

Comment éviter l'infection à HMPV ?

Il n'existe pas encore de vaccin contre le HMPV. Pour prévenir l'infection, les mêmes mesures que pour la grippe ou le rhume s'appliquent. N'éternuez pas et ne toussiez pas en direction d'une autre personne. Gardez une main ou, mieux encore, un mouchoir (en papier) devant la bouche lorsque vous éternuez ou toussiez. Utilisez de préférence des mouchoirs en papier et jetez-les dans une poubelle verrouillable immédiatement après usage. Lavez-vous ou désinfectez régulièrement les mains après avoir éternué, toussé ou soufflé.

PUBLICITÉ

Le défi des nouvelles autorités de transition en Syrie

Pour aussi importante qu'elle puisse être, la reconstruction politique de la Syrie n'est pas le seul chantier prioritaire auquel les nouvelles autorités se sont attelées.

Les nouvelles autorités de la Syrie ont pleinement conscience que cette reconstruction sera entravée si à côté, le volet socio-économique n'est pas pris en charge.

Gestes d'ouverture

Après la chute de Bachar el Assad le 8 décembre dernier, les nouvelles autorités sont à l'œuvre pour reconstruire la nouvelle Syrie. À quoi ressemblera-t-elle ? Cette question qui taraude et inquiète à la fois, Syriens et communauté internationale, n'a pas encore une réponse. En interne, les nouvelles autorités tentent de rassurer la population locale. Pour ce qui est de l'externe, elles ont, depuis leur prise de pouvoir, multiplié les gestes d'ouverture pour se défaire de l'image d'islamistes radicaux.

Le nouvel homme fort de Damas, Ahmad al-Chareh reçoit régulièrement au palais présidentiel des délégations étrangères qui ont commencé à affluer dans la capitale syrienne pour prendre le pouls. Ces émissaires sont surtout en quête d'assurances quant aux intentions futures et de la direction que prendra le pays. De leur côté, les nouvelles autorités ne sont pas restées les bras croisés. Le chef de la diplomatie, Assaad al-Chaibani, a été missionné auprès des pays arabes dans le cadre d'une tournée qui l'a déjà conduit aux Emirats, au Qatar et en Jordanie, après une première visite en Arabie saoudite.

Un dialogue national sur l'avenir du pays

Le 7 janvier, à Amman, Assaad al-Chaibani a rappelé que les autorités de transition prévoient d'organiser un dialogue national sur l'avenir de la Syrie. Et de préciser qu'elles avaient tenté d'organiser dans un premier temps cette conférence début janvier, mais avaient ensuite décidé de former au préalable «une commission élargie» qui doit se réunir à une date non précisée. Cette commission doit comprendre « des hommes et des femmes » capables « de représenter pleinement le peuple syrien », a ajouté le ministre. Ahmad al-Chareh avait indiqué, pour sa part, que l'organisation d'élections pourrait prendre quatre ans et que l'élaboration de la nouvelle Constitution pourrait prendre jusqu'à trois ans. Un laps de temps jugé relativement long même par les observateurs. Le 8 janvier lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation dans ce pays, l'émissaire de l'ONU pour la Syrie a mis en garde contre les « erreurs » qui pourraient faire dérailler la transition politique syrienne.

Tournée européenne

« Les décisions prises aujourd'hui détermineront l'avenir à long terme. Il y a des opportunités et de vrais dangers », a déclaré Geir Pedersen appelant la Syrie et la communauté internationale à « réussir la prochaine phase ». Il reste que les nouvelles autorités syriennes conscientes des difficultés et des attentes de la communauté internationale tentent présentement de susciter le soutien des partenaires



étrangers, indispensable pour redresser le pays.

Aussi après sa tournée arabe, le chef de la diplomatie syrienne compte se rendre en Europe pour expliciter la vision politique des nouvelles autorités. Ainsi, lors d'une conférence de presse conjointe organisée vendredi dernier après sa rencontre avec le chef de la diplomatie italienne, il a annoncé qu'il allait effectuer une tournée européenne. « Je suis heureux d'annoncer mon intention de présider une délégation de haut niveau lors d'une tournée à l'étranger, qui inclura plusieurs pays européens, dans le but de renforcer la coopération et le partenariat dans tous les domaines », a déclaré M. Chaibani.

Infrastructures et économie ravagées

Mais si la transition politique et le respect des droits de tous les segments de la société syrienne seront sans nul doute évoqués, il reste aussi que le volet économique et la levée des sanctions imposées à la Syrie du temps de l'ancien régime figureront également au menu des discussions que la délégation syrienne aura avec les responsables qui la recevront. Et pour cause, pour aussi importante qu'elle puisse être la reconstruction politique du pays, n'est pas le seul chantier prioritaire auquel les nouvelles autorités se sont attelées. Elles ont pleinement conscience qu'elle sera entravée si à côté, le volet socio-économique n'est pas pris en charge. En effet, à cette reconstruction politique doit forcément s'ajouter celle de la remise en ordre du secteur économique. Or, le défi n'est pas gagné d'avance et il ne pourrait être relevé sans le soutien et une aide massive de l'étranger. Faut-il ainsi rappeler que le pays est exsangue et que les années de guerre ont ravagé les infrastructures et l'économie. Selon des statistiques d'organismes internationaux, 15 millions d'habitants vivent uniquement grâce à l'aide humanitaire internationale.

Tout est à reconstruire ou presque

En fait, tout est à reconstruire ou presque en Syrie, ce que le Premier ministre de transition, Mohammed Al-Bachir, avait reconnu dans une interview accordée au quotidien italien « Corriere della Sera » avant la visite ce vendredi du vice-Premier ministre italien et ministre des Affaires étrangères Antonio Tajani à Damas. Alors que la Syrie était considérée comme un pays à forte croissance avant 2011, son profil économique actuel est celui d'un pays à faible revenu, selon la classification de la Banque mondiale. Car

depuis le début du conflit en 2011 tous les secteurs, commerce, industrie, agriculture, production pétrolière, se sont effondrés. Dans un rapport publié au printemps dernier, l'institution multilatérale estimait que le produit intérieur brut (PIB) du pays avait diminué de 54% entre 2010 et 2021. Mais, reconnaît-elle, la situation réelle est certainement bien plus catastrophique. En recourant à des données satellitaires de la Nasa, l'analyse des points lumineux de la Syrie (ampoules électriques et torchage du gaz), elle avance plutôt le chiffre d'un recul de 84% entre 2010 et 2023.

Les systèmes d'irrigation endommagés

Pour ce qui est de la production pétrolière du pays, elle n'est plus que l'ombre d'elle-même selon ce même rapport repris par un média économique, lequel poursuit que l'observation du torchage nocturne du gaz révèle que, en 2023, la production a encore reculé de 6%. Si en 2010, la production d'or noir s'élevait à 383.000 barils par jour, elle n'était plus que de 90.000 barils par jour l'an dernier, selon l'Administration américaine de l'information sur l'énergie. Les autres secteurs ne se portent pas mieux. L'agriculture, en est le parfait exemple. Secteur majeur de l'économie syrienne avant le début du conflit sa production a connue une baisse drastique. Entre 2001 et 2007, par exemple, la production nationale de blé s'élevait en moyenne à environ 4 millions de tonnes. Après un creux historique en 2022 (1 million de tonnes), la production a rebondi l'an dernier pour s'établir à 2 millions de tonnes, ce qui est loin de ses capacités. Le conflit a endommagé les infrastructures et les systèmes d'irrigation.

Effondrement de la production agricole et industrielle

L'effondrement de la production agricole et industrielle nationale a logiquement accru la dépendance de la Syrie aux importations. Entre 2011 et 2023, les importations ont couvert près de la moitié de la consommation nationale de pétrole et environ un tiers de la consommation de céréales. Reste que le commerce extérieur du pays s'est effondré en une décennie. Selon la Banque centrale de Syrie, les exportations de biens ont diminué de 8,8 milliards de dollars en 2010 à seulement 1 milliard de dollars en 2023, les ventes de pétrole représentant la plus forte baisse des exportations. Les importations, elles, sont passées de 17,5 milliards de dollars en 2010 à 3,2 milliards de dollars en 2023,

selon les statistiques officielles. Face à cette détérioration de l'économie, les recettes budgétaires du pays n'ont pas cessé de reculer. Elles ont baissé de 85 % par rapport à 2010. Entre 2011 et 2023, le déficit budgétaire annuel de la Syrie a atteint en moyenne 11% du PIB.

Une inflation galopante

L'effondrement du commerce, l'expansion de l'économie souterraine et l'affaiblissement des capacités administratives de collecte des impôts expliquent ces piètres résultats. Faute de rentrées d'impôt, les dépenses budgétaires ont logiquement reculé de 87% entre 2010 et 2023. Pour ce qui de la monnaie locale, la livre syrienne, elle n'a eu de cesse de perdre de sa valeur. Son taux de change officiel a été divisé par 270 par rapport au dollar américain, atteignant 12.562 livres syriennes pour un dollar l'an dernier, contre 47 en 2011. Sur le marché noir, la monnaie s'échange même à un peu plus de 14.000 livres pour un dollar.

L'effondrement de la monnaie nationale s'est traduit par une inflation galopante exacerbée également par les réductions des subventions de l'Etat à l'essence et aux produits pharmaceutiques. Pour l'année 2023, l'inflation culminait ainsi à 115 %. Dans de telles conditions, la pauvreté (personnes vivant avec moins de 3,65 dollars par jour), pratiquement inexistante avant le conflit, touchait, en 2022, 69% de la population, soit environ 14,5 millions de Syriens. Pour les analystes, l'économie syrienne pourrait mettre une décennie à surmonter les turbulences de la guerre civile.

Le frein des sanctions

Les sanctions infligées à la Syrie sont aussi considérées comme un obstacle majeur à toute velléité de redressement économique du pays. Le chef de la diplomatie italienne avait souligné lors de sa visite à Damas que l'UE a indiqué qu'elle pourrait « progressivement » assouplir les sanctions contre la Syrie en cas de « progrès tangibles » des nouvelles autorités, d'autant qu'elles avaient été prises à l'encontre du régime qui n'est plus en place. Le groupe A3+ a également insisté mercredi dernier, à l'occasion de la réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation en Syrie, sous la présidence de l'Algérie, sur l'importance de « l'accélération de la reprise économique », appelant la communauté internationale à « faciliter le processus de reprise en Syrie, notamment à travers la levée des sanctions unilatérales qui entravent le développement économique ». Les nouvelles autorités syriennes ont

L'espoir d'une nouvelle Syrie

Avec une importante diaspora d'expatriés fortunés et l'aide de la communauté la communauté internationale des organisations internationales prêtes à intervenir, le pays peut espérer un rebond. En attendant, la Syrie renoue avec le monde. Le 7 janvier les vols internationaux ont repris à partir de l'aéroport international de Damas. Un premier avion de la compagnie nationale Syrian Airlines a décollé pour Charjah, aux Emirats arabes unis, et un premier vol en provenance du Qatar depuis près de 13 ans a ensuite atterri. « Aujourd'hui marque un nouveau départ », a déclaré le directeur de l'aéroport, Anis Fallouh.

R. I. / Agences

L'US Biskra, le MC Oran et l'ES Mostaganem qualifiés

La hiérarchie a été majoritairement respectée lors des 16es de finale de la Coupe d'Algérie, disputés samedi, avec la qualification de l'ensemble des clubs de Ligue 1 Mobilis, l'US Biskra, le MC Oran et l'ES Mostaganem. Le MC Oran a battu difficilement l'USM Sétif (Inter-régions) (1-0), alors que l'US Biskra (L1) a dû recourir aux tirs au but pour se qualifier (4-2) aux dépens de l'ESM Koléa (L2), après une égalité parfaite (0-0) durant 120 minutes de jeu.

Le MOB fait sensation

L'ES Mostaganem (L1) a peiné lui aussi pour venir à bout de la JSM Tiaret (L2), car ayant dû attendre l'ultime seconde des prolongations (ndlr : 120e), pour inscrire un deuxième but, signé Hitala, et l'emporter (2-1). Même l'US Chaouia, un ancien pensionnaire de la Ligue 1 aujourd'hui en Ligue 2, a souffert le martyre pour passer l'écueil de l'IRB El Kerma (Inter-régions), qu'il a dominé par la plus petite des marges (2-1). Enfin, dans le duel le plus équilibré des matchs joués samedi, entre deux clubs de la division Inter-Régions, le dernier mot est revenu au club hôte, le CR Béni Tamou, vainqueur (1-0) contre l'IRB Sedrata. Le seul match où les pronostics ont été déjoués a probablement USM Annaba (L2) – MO Béjaïa (Inter-régions), car la qualification est finalement revenue aux gars de la Soummam, l'ayant emporté (1-0), grâce un but de Bendif à la 64e minute de jeu.

FAF

Sadi confirme sa candidature

Le président de la FAF, Walid Sadi, est candidat à sa propre succession, en prévision de l'AG électorale du 27 février prochain.

L'annonce en a été faite, samedi, par Sadi, en marge des travaux de l'assemblée extraordinaire de la FAF.

Poursuivre le redressement du football national

« Je souhaite me porter candidat à la présidence de la Fédération pour un nouveau mandat olympique », s'est exprimé Sadi dans une déclaration succincte réservée à la Télévision publique nationale. Son intention de briguer le mandat olympique (2025-2029) fait suite aux appels des clubs et des personnalités du football afin de poursuivre son œuvre de redressement de la discipline, entamée en septembre 2023. L'actuel ministre des Sports a réussi l'exploit d'assainir la situation financière de la Fédération dont les dettes se comptaient à plusieurs milliards de dinars.

En un laps de temps d'un an, il a permis à la FAF de retrouver sa santé pécuniaire. Parmi entre autres acquis de Sadi, le fait d'avoir contribué à l'introduction progressive de la technologie de la VAR ainsi que le redressement structurel et juridique de l'organisme chargé de la gestion du ballon rond algérien. Il est utile de rappeler la tenue de l'assemblée générale ordinaire de la FAF le 1er février prochain. Elle sera consacrée à l'étude du



bilan moral et financier de l'année 2024. Un bilan qui sera, certainement, adopté par l'assemblée générale de la Fédération surtout si on tient en ligne de compte l'amélioration notable enregistrée en matière de gestion dans tous ses paramètres, organisationnels et financiers.

« La FAF, un partenaire important pour la CAF »

L'Egyptien Nadim Magdy, conseiller juridique de la CAF, a assisté, samedi à l'assemblée extraordinaire de la FAF en sa qualité de représentant de l'organisation panafricaine. En tenant la parole, Nadim Magdy met en exergue

le poids du football algérien dans l'échiquier continental. Il estime, d'ailleurs, « la FAF comme étant un partenaire important de la Confédération africaine ».

C'est pourquoi, il tient à souligner « toute la détermination du président de la CAF, Dr. Patrice Motsepe, à aider la FAF dans sa nouvelle stratégie de développement de la discipline, mais aussi de poser les fondements solides de la bonne gouvernance ». Il exprime, au passage, sa « satisfaction de l'adoption des nouveaux statuts de la FAF qui contribue à homogénéiser le fonctionnement de cette dernière avec celui de la FIFA et de la CAF ».

Coup d'envoi du Championnat national scolaire des sports collectifs

Le coup d'envoi officiel du championnat national scolaire des sports collectifs a été donné, samedi au complexe olympique de Koléa (W. Tipasa). Le coup d'envoi a été donné par le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, accompagné du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui.

24.286 établissements scolaires concernés par les compétitions

En tout, 292.171 équipes dans quatre disciplines (football, handball, basket-ball et volley-ball) prennent part au championnat à travers les 58 wilayas. En détail, 5.116.405 élèves, tous paliers confondus et relevant de 24.286 établissements scolaires, sont concernés par les compétitions. Lors de son allocution inaugurale de l'événement, le ministre de l'Education nationale a rappelé que le championnat, lancé simultanément à travers l'ensemble des wilayas, vient concrétiser des décisions prises par le président de la République, lors du conseil



des ministres tenu le 22 septembre 2024.

Réorganisation profonde du sport scolaire

« Cette compétition nationale est marquée par une large participation d'élèves à travers toutes les régions du pays, en application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant sur la nécessité de réorganiser efficacement l'activité sportive dans le système éducatif », a indiqué le ministre, qui était accompagné du président de la

Fédération algérienne des sports scolaires (FASS), Hafid Izem, et du Directeur général des sports au ministère des Sports, Lahcene Ladjadj. Ces orientations sous-tendent une réorganisation profonde du sport scolaire afin de le hisser au rang d'élément prépondérant dans le système éducatif, à l'image des matières scientifiques et littéraires. La réforme s'inscrit, selon lui, dans une stratégie globale ayant déjà pris corps avec le recrutement d'enseignants spécialisés dans l'éducation physique et la revue des programmes scolaires dans cette matière.

Détecter les jeunes talents

Revenant sur l'impact escompté de l'organisation du Championnat national scolaire, Saâdaoui a fait savoir que ce type de compétitions permet de détecter les jeunes talents à travers tout le territoire national à même de rendre l'école une pépinière pour l'élite sportive. Toutefois, le ministre a souligné que les activités sportives et culturelles à l'école sont primordiales, notamment pour réunir les éléments d'un environnement propice à l'épanouissement de l'élève et alléger les programmes.

Les statistiques relatives au Championnat révèlent l'existence de 164.024 équipes de football, 82.078 équipes de handball, 30.255 de basket-ball et, enfin, 15.814 équipes de volley-ball. Après le coup d'envoi du championnat, la délégation ministérielle s'est rendue au centre de regroupement et de préparation des élites sportives de Fouka Frères-Soukane pour s'enquérir des conditions de déroulement de la compétition.

EXPENDABLES :
UNITÉ SPÉCIALE



21h25

TMC

Barney Ross est le leader d'une équipe de mercenaires surentraînés, anciens soldats ou agents du gouvernement. Le groupe s'est spécialisé dans les interventions musclées. Après avoir libéré des otages séquestrés au large de la Somalie, Ross et ses experts sont contactés par un mystérieux M. Church. Ce dernier a besoin d'eux pour neutraliser un dictateur qui fait régner la terreur dans une île d'Amérique du Sud. L'affaire n'est pas le genre de cas dont s'occupe Ross habituellement, mais il accepte de la prendre en charge car des vies d'enfants sont en jeu.

SAISON 1 DE FAMILIES
LIKE OURS



21h10

CANAL+

Au Danemark, dans un futur proche. Pour éviter une catastrophe naturelle irréversible liée à la montée des eaux, le gouvernement décide l'évacuation du pays. La population doit se disperser, parfois même au sein d'une même famille...

RIVAGES



21h10

2

Après l'explosion d'une bombe datant de la Première Guerre mondiale dans la faille au large de Fécamp, Abigail sauve sa belle-sœur, Sylvia, de la noyade mais celle-ci est mise dans un coma artificiel. Bravant l'interdiction de sortir en mer, l'océanologue retourne sur l'eau pour enregistrer l'activité sismique sous-marine. Mais la marine nationale l'arrête et lui demande de lui livrer ses relevés, ce qu'elle refuse. Quant à Jimmy, le beau-fils d'Abigail, il est persuadé que son demi-frère défunt, Enzo, est l'étrange lumière qu'il voit la nuit sur la mer...

LES JEUNES AMANTS



21h05

3

Shauna, 70 ans, libre et indépendante, a mis sa vie amoureuse de côté. Elle est cependant troublée par la présence de Pierre, cet homme de 45 ans qu'elle avait tout juste croisé des années plus tôt. De plus, contre toute attente, Pierre ne voit pas en elle "une femme d'un certain âge", mais une femme désirable qu'il n'a pas peur d'aimer. Cependant, un détail : Pierre est marié et père de famille.



LA SELECTION
DE MIDI LIBRE

DEUX HOMMES
DANS LA VILLE



21h00

arte

Après dix ans derrière les barreaux, Gino Strabliggi, un ex-braqueur de banque, décide de mener une vie honnête. Avec l'aide d'un ancien inspecteur devenu éducateur, Germain Cazeneuve, il trouve un travail dans une imprimerie de Meaux. Gino refait bientôt sa vie avec Lucy, une employée de banque. Mais le commissaire Goitreau, qui l'a jadis arrêté, ne veut pas croire en sa rédemption. Celui-ci le surveille sans relâche, allant jusqu'à harceler sa nouvelle compagne. Résolu à le voir de nouveau à l'ombre, Goitreau monte une machination pour le faire tomber.

LE MONDE DE JAMY



21h05

5

Alors que l'omniprésence du plastique dans nos maisons, dans notre nature et dans nos océans ne peut pas durer, Jamy explore les solutions pour s'en passer. C'est après la fin de la Seconde Guerre mondiale que le plastique est arrivé comme une révolution. À Rouen, Romain Tramoy collecte les déchets d'un affluent de la Seine pour les catégoriser. Dans les océans, les microparticules plastiques s'accumulent et s'immiscent dans la chaîne alimentaire marine. Dans les Alpes, le biologiste Jeroen Sonke présente les dangers du plastique qui est retrouvé non pas sur le sol mais dans l'air.

FAN DES ANNÉES 70
SAISON 1 ANNÉE 1972



21h10

NRJ

L'année 1972 est avant tout marquée par la série « amicalement vôtre » qui triomphe à la télévision avec Roger Moor dans le rôle de Lord Brett Sinclair et Tony Curtis dans celui de Daniel Wilde. D'un autre côté, les Carpentier assurent le spectacle avec des émissions de variété innovantes. Sur le plan musical, l'année est marquée par les succès des Charlots et surtout de Michel Polnareff qui continue de plaire autant qu'il scandalise. C. Jérôme quant à lui est sur toutes les ondes avec "Kiss Me". Véronique Sanson sort au printemps 1972 son premier album « amoureuse »

CRIMES SAISON 1



21h05

Chérie 25

Le 13 juillet 1999, Farida se présente aux urgences de l'hôpital de Caluire-et-Cuire, au nord de Lyon. Blessée et trempée, elle raconte aux médecins qu'elle vient de subir un viol et d'échapper à la mort. Le 29 avril 2016, un trentenaire bien connu des services de police est abattu par un homme à moto dans les rues de Villeurbanne. L'affaire prend une autre dimension devant l'identité de la victime : Bilal, potentiel informateur de Michel Neyret, l'ex-numéro 2 de la police judiciaire de Lyon. Qui se cache derrière cette figure du banditisme lyonnais exécutée sur la place publique ?

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	6:29
Dohr	12:57
Asr	15:35
Maghreb	17:57
Icha	19:20

CULTURE

LE MINISTRE BALLALOU S'ENQUIERT DU PROJET DE LA RESTAURATION DE LA CASBAH D'ALGER

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou a effectué, samedi soir, une visite d'inspection et de travail pour s'enquérir de l'état d'avancement des projets de restauration de six monuments de la cité de la Casbah d'Alger. Accompagné du wali délégué de Bab El Oued, Ahmed Benyoucef, du conseiller au niveau du cabinet du wali d'Alger, chargé de la Casbah et du patrimoine, Said Guellal, et de plusieurs cadres de son département, le ministre de la Culture et des Arts s'est rendu sur le site de la Citadelle d'Alger ou Dar Es'Soltane, et les palais de, Hassen Pacha, Ahmed Pacha, Dar El Kadi, Kh'daouedj El Amia et Dar El Hamra.

Visant à récupérer le patrimoine culturel de la Casbah d'Alger, ces six monuments de la période ottomane, en cours de restauration, sont inscrits dans le plan de sauvegarde de cette médina, classée patrimoine mondial de l'humanité par l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco) en 1992.

Passant au peigne fin les opérations qui ont constitué tous les travaux de restauration de chacun des six sites, M. Ballalou a écouté une série d'exposés qui a notamment concerné, les états antérieurs, les travaux, préparatoires, de renforcement des structures, la mise hors d'eau qui a mis fin aux infiltrations des eaux dans les sous-sols et les murs, ainsi que les travaux de conservation et de rénovation pour aborder la phase des restaurations finales. «L'Algérie est passée de l'étape de la décision politique à celle de l'exécution de cette politique», a déclaré le ministre, saluant l'ensemble des intervenants dans ces projets.

«Ces monuments historiques rappellent que l'Algérie était une puissance



régionale dans la Méditerranée» entre le XVe et le XVIIIe siècles, a poursuivi M. Ballalou, réitérant la volonté de son département à «œuvrer avec la Wilaya d'Alger pour le redéploiement de toutes les opérations mises à l'arrêt pour des raisons diverses et apporter les solutions nécessaires aux problèmes de la Casbah, ceux en lien avec les bâtisses endommagées ou celles abandonnées notamment». Fédérer et conjuguer tous les efforts, avec le ministère de l'Enseignement et la formation professionnels, le secteur de l'Enseignement supérieur a été une des nombreuses orientations de M. Ballalou, pour, a-t-il précisé,

«créer des passerelles en matière de recherche sur les différents aspects du patrimoine, tel que la restauration des polychromies et l'examen bactériologique des parasites qui rongent le bois». Le ministre a rappelé que ces mesures interviennent en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a fait de la Casbah d'Alger, «une de ses priorités». «Nous avons pris l'engagement avec l'Unesco de restaurer la Casbah d'Alger car le Comité du Patrimoine de cette institution onusienne aura à examiner le dossier de cette cité millénaire lors de la prochaine session», a encore rappelé M.

Ballalou, avant d'ajouter, que cela sera une opportunité pour «mettre en valeur tous les efforts du gouvernement algérien pour la promotion du patrimoine culturel». Depuis son classement, la Casbah d'Alger a connu une multitude d'opérations, de travaux d'urgence et de plans pour la préservation, la restauration et éventuellement l'exploitation du site, dont le classement en secteur sauvegardé en 2003 ou le Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur adopté par le gouvernement en 2012. Depuis l'approbation du plan permanent de sauvegarde et de valorisation de la Casbah d'Alger, plusieurs sites historiques ont été restaurés dont la Citadelle d'Alger ou Dar Es'Soltane, ouverte partiellement aux visiteurs depuis novembre 2020 et la mosquée de Ketchaoua inaugurée en avril 2018. Ainsi, des maisons historiques, à savoir celles de la moudjahida Djamila Bouhired et du défunt artiste Mahiëddine Bachtarzi, ainsi que le mausolée de Sidi Abderrahmane Ethaalibi, ont été restaurés. Le dossier de la restauration et de la réhabilitation de la Casbah d'Alger était sous la tutelle du ministère de la culture qui a continué d'assurer le soutien et le suivi technique de ce dossier après son transfert en 2016 aux services de la Wilaya d'Alger. Ballalou a terminé sa tournée en se rendant au Centre des Arts et de la Culture du Palais des Rais (Bastion 23), où il a visité, avec plusieurs ambassadeurs et représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger, l'exposition dédiée au costume féminin traditionnel du Grand Est algérien, récemment inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL L'AG ÉLECTIVE FIXÉE AU 25 FÉVRIER À ALGER

L'assemblée générale élective (AGE) de la Fédération algérienne de football (FAF) pour le mandat olympique 2025-2029 aura lieu le 25 février prochain à Alger (10h00), a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. Conformément à l'article 8 du code électoral de la FAF, la commission électorale a fixé la date du 26 janvier 2025 à 17h00, date limite pour le dépôt des dossiers de candidatures, en conformité avec les exigences des nouveaux statuts de la FAF, approuvés samedi par l'assemblée générale extraordinaire (AGE). Les candidatures pour les différents postes à pourvoir au sein du Bureau fédéral doivent être envoyées dans les délais par courrier recommandé ou courriel avec accusé de réception, ou remises en mains propres contre confirmation de réception au secrétariat général de la FAF, précise la même source. Cette décision a été prise lors de la réunion tenue samedi par la Commission électorale de la FAF, présidée par Maître Ali Bouaouina Abderrahmane. La Commission élec-

torale est composée de Maître Ali Bouaouina Abderrahmane (Président), Maître Negnoug Othmane (membre), Maître Sellal Hakim (membre), Maître Ouzeguir Mohamed (membre) et M. Bahloul Farid (membre). La Commission de recours se compose de Maître Bendaoud Mohamed-Yacine (Président), Maître Osmane Mustapha (membre) et Maître Mechri Merouane (membre). Les membres de l'Assemblée générale de la Fédération algérienne de football (FAF) ont approuvé à l'unanimité la mise en conformité de ses statuts avec ceux de la Fifa et les lois algériennes, lors d'une session extraordinaire (AGEx) tenue samedi au cercle national de l'armée de Beni Messous (Alger), a-t-on rappelé. Cette AG extraordinaire à laquelle ont pris part 66 membres, sur les 91 au droit de vote, s'est déroulée sous la conduite de Walid Sadi, président de la FAF, accompagné des représentants de la Fédération internationale de football (FIFA) et de la Confédération africaine de football (CAF).

LIGUE DES CHAMPIONS

Le CRB s'incline et quitte la compétition

Le CRB a été officiellement éliminé de la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique, à une journée de la fin, après sa défaite ce dimanche face à Orlando Pirates, en Afrique du Sud, sur le score de 2-1. Les locaux ont terminé la première mi-temps en leur faveur sur un but à zéro, inscrit par l'incontournable Mofokeng à la 20e minute. Son coéquipier Talant Mbatha a doublé l'avance avec une frappe de loin à la 61e minute. Belouizdad a réduit l'écart dans les dernières minutes grâce à un but de Ben Ghith à la 90e minute. Avec cette défaite, les «Rouge et Blanc» stagnent à 6 points dans le groupe C, ce qui signifie leur élimination officielle, tandis qu'Orlando Pirates, qui a porté son total à 11 points, et Al Ahly d'Égypte, avec 10 points, ont validé leur qualification. La dernière journée verra ces deux équipes s'affronter pour déterminer qui finira en tête du groupe.

De son côté, Chabab Belouizdad disputera son dernier match contre le stade d'Abidjan, qui n'a récolté qu'un seul point, pour une rencontre symbolique sans enjeu.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

5 morts et 211 blessés en 24 heures

Cinq (5) personnes sont décédées et 211 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique hier un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mascara avec 3 morts et 3 blessés, suite à une collision entre un véhicule léger et un bus de transport de voyageurs, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 15 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas de Médéa, Naâma, Relizane, El-Bayadh et M'Sila, note le communiqué, déplorant toutefois le décès d'une personne à cause du même gaz à l'intérieur d'une habitation à Naâma.